



CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 115.2019

Nombre de membres :

Afférents au Conseil municipal : 29
 En exercice : 27
 Qui ont pris part à la délibération : 20 Pour : 20 Contre : 0

Date de la convocation : 25 octobre 2019

L'an deux mille dix neuf et le quatre novembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur ANDRE, Maire.

Présents : MM. ANDRE. IGOUNET. MANERO. Mmes BALAGUE. DETUYAT. VIGNE DREUILHE. SOULIER. MM. DUBLIN. MUSARD. VICENS. Mme PONS. MM. GADEN. PEGOURIE. Mmes FOISSAC. VERNIER.

Pouvoirs : M. FERRARI à M. MANERO. Mme ARMENGAUD à M. ANDRE. Mme ALEXANDRE à Mme VERNIER. M. THOMAS à Mme PONS. M. VALMY à Mme BALAGUE.

Absents excusés : MM. MONTAGNER. FERRARI. Mmes ARMENGAUD. FABREGAS. LABORDE. MM. POUVILLON. THOMAS. VALMY. Mmes ALEXANDRE. DENES. ESTAUN. OVADIA.

Secrétaire de séance : M. MANERO.

Objet de la délibération : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS

Exposé :

Les dossiers de demande de subvention présentés par les associations TLA XV, Club Karaté Aucamville, US Aucamville Handball, Aucamville Escrime, TACO, Saint-Alban Aucamville Football Club, Tennis Club Aucamville et FCPE étant complets, le Conseil municipal peut délibérer sur leur attribution.

Décision :

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1611-4 et L2311-7,

Vu l'avis favorable de la commission sport du 17 octobre 2019 pour les dossiers des associations TLA XV, Club Karaté Aucamville, US Aucamville Handball, Aucamville Escrime, TACO, Saint-Alban Aucamville Football Club et Tennis Club Aucamville,

Vu l'avis favorable du bureau municipal en date du 14 octobre 2019 pour le dossier de la FCPE,

Entendu les exposés de M. ANDRE, Maire, et de Mme VIGNE-DREUILHE, Adjointe au maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article unique : d'approuver l'attribution des subventions suivantes :

Sport

- TLA XV : 8 610 euros
- Club Karaté Aucamville : 2 000 euros
- US Aucamville Handball : 4 050 euros
- Aucamville Escrime : 2 000 euros
- TACO : 400 euros
- Saint-Alban Aucamville Football Club : 8 800 euros
- Tennis Club Aucamville : 3 500 euros

Education Jeunesse :

FCPE primaire et maternelle : 435 euros

Le Maire,
Gérard ANDRE

Document signé électroniquement

Accusé de réception en préfecture
031-213100225-20191104-04112019_115-DE
Reçu le 13/11/2019
Signé par serialNumber=0001,CN=Gérard ANDRE,T=Maire,OU=élu,OU=0002 21310022500019,OU=MAIRIE D'AUCAMVILLE,2.5.4.97=#0C144E545246522D3231333130303232353030303139,O=MAIRIE D'AUCAMVILLE,L=SAINT ALBAN CEDEX,C=FR
12/11/2019

Commune d'Aucamville – 31140



A U C A M V I L L E